



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE

SEANCE du 2 JUILLET 2025

Nombre de délégués en exercice : 53  
Présents : 31  
Excusés : 22

Date convocation : 5 juin 2025  
Date affichage : 17 juillet 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 2 juillet à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

**Etaient présents :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BUSSIÈRE P, CALINON S, CHAMPHANET S, CROISERAT JL, DEWALLY D, FERNOUX-COUTENET G, FICHERE JP, MANGIN I, BREMOND G, GUERRIN B, HOFFMANN M, MATHIOT A, MEUGIN O, MIRAT M, PERNOUX A, REBILLARD JM, VADANT M.  
Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DAUNE M, GOUNAND A, LAVRY G, PERTUS E, THABARD JC.  
Communauté de Communes du Val d'Amour : DEJEUX A, DUGOIS C, PICHON JC, MASUYER C, THERY J.  
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GARNIER JN, LAGALICE C, SCHMITT A.

**Etaient excusés :**

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, CHAUCHEFOIN G, DAMY O, DIEBOLT A, GUIBELIN H, LACROIX O, LAGNIEN J, PECHINOT J, ROBERT JC.  
Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H, BENESSIANO M, CHANCELOTTE A.  
Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DEGAY P, HENRIOD G, FRAICHARD A.  
Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, CORDIER E, FLUCHON E, GUILLEMOT J, LEFEVRE N, SCHMIEDER M.

**Secrétaire de séance :** Monsieur DEJEUX Alain

**Délibération n° 02072025-3cs**

**OBJET : Végétation de Saint-Aubin – désaffectation et déclassement de terrain**

Vu le Code Général des Collectivités Territorial ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et en particulier l'article L.2141-1 ;

Considérant les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la végétation de Saint-Aubin, et sa mise en service le 9 décembre 2024 en place et lieu de l'ancienne déchèterie ;

Considérant que la parcelle cadastrée section ZP n° 95 d'une superficie de 785 m<sup>2</sup> issue de l'ancienne parcelle ZP n° 96 correspondant à l'ancienne emprise de la déchèterie de Saint-Aubin, ne présente plus d'utilité pour le SICTOM.

Le Président EXPOSE :

Il convient de constater la désaffectation du terrain et de prononcer le déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée ZP n° 95.

En effet, ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public depuis la mise en service de la végétation.

Le Président PROPOSE :

- La désaffectation et le déclassement du domaine public de la parcelle située sur la commune de Saint-Aubin cadastrée ZP n°95 d'une superficie de 785 m<sup>2</sup> ;

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la désaffectation de la parcelle située sur la commune de Saint-Aubin cadastrée section ZP n° 95 d'une superficie de 785 m<sup>2</sup>.
- **PRONONCE** le déclassement du domaine public de la parcelle ZP n° 95 d'une superficie de 785 m<sup>2</sup>, conformément aux dispositions de l'article L.2141-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques.
- **AUTORISE** le Président à signer tout autre document afférent à cette délibération.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Berger Levraud

Publié le

ID : 039-253900633-20250702-02072025\_3CS-DE

